

RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00654
Numéro SIREN : 414 570 622
Nom ou dénomination : BATT AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2021 sous le numéro de dépôt 896

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS BATT AUDIT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise : <u>25 Rue du Bois de la Champelle 54500 VANDOEUVRE LES NANCY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>4 1 4 5 7 0 6 2 2 0 0 0 2 0</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le <u>31/08/2019</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	266 785
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	BK	266 785
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	87 166
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	626 979 67 353 559 626
		Autres créances (3)	BZ	CA	44 322 44 322
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	181 956 181 956	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	21 279 21 279	
	TOTAL (III)	CJ	CK	961 703 67 353 894 349	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	1 228 489 67 353 1 161 135	
Revois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BATT AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :120.000.....)	DA	120 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	12 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	324 623		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	62 807		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	519 430	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	100 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	170 458		
	Dettes fiscales et sociales	DY	300 323		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	3 818		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	67 106		
		TOTAL (IV)	EC	641 705	
	Ecarts de conversion passif*	(V)	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 161 135	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	641 705			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SAS BATT AUDIT				Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	2 246 960	FH		FI	2 246 960	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 246 960	FK		FL	2 246 960	
	Production stockée*					FM	7 176	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	16 679	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 270 816
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 103 586	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	33 541	
	Salaires et traitements*					FY	730 438	
	Charges sociales (10)					FZ	283 689	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	3 500
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	5 900	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 160 655	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	110 160	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	211	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	211	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(211)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	109 949	

Désignation de l'entreprise <u>SAS BATT AUDIT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	12	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	17	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	17	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	27 284	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	19 854	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 270 828	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 208 021	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	62 807	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 799	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Autres charges	17			
Autres produits			12	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures		Produits antérieurs	

ANNEXES

2019

Période du 01/09/2018 au 31/08/2019

SAS BATT AUDIT

25 Rue du Bois de la Champelle
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Tél. 0383448080

Fax. 0383448088

APE : 6920Z-

Siret : 41457062200020

1. Annexes

Règles et méthodes comptables	2
Autres éléments significatifs	3
Notes sur le bilan	4
Notes sur le compte de résultat	10
Autres informations	12

SAS BATT AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 1 161 136 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 62 807 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.
- Stocks : les travaux en cours représentent la partie des honoraires correspondant aux travaux exécutés, non encore facturés
- L'entreprise applique conformément au CRC n° 2002-10 et CRC n° 2004-06 les règlements comptables relatifs à :
 - Aux immobilisations
 - Aux amortissements
- Les produits constatés d'avance, représentant les honoraires facturés, correspondent à des travaux non exécutés.

OPTION IRRECOUVRABLE POUR LA COMPTABILISATION EN CHARGES DES FRAIS D'ACQUISITION DES TITRES IMMOBILISES :

Selon les nouvelles dispositions de l'article 38 quinquies de l'annexe III au CGI, la société a opté pour la comptabilisation en charges des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais liés à l'acquisition des titres immobilisés.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 11 631 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Autres éléments significatifs

ENGAGEMENT PRIS EN MATIER DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

La Société a conclu un contrat d'indemnités de fin de carrière auprès du GAN. Les versements initiaux ont été réalisés d'après les simulations d'indemnités de fin de carrière effectués par l'actuaire. Lorsque le fonds est constitué, des versements complémentaires sont éventuellement effectués chaque année en fonction de la mise à jour des indemnités probables. Ce contrat fonctionne comme une assurance. Lors de chaque départ en retraite, l'indemnité est versée et remboursée par l'actuaire.

Le montant des engagements de la société est entièrement couvert par ce contrat. Au 01/01/2019, le montant du relevé d'indemnités de fin de carrière GAN s'élève à 12 758.93 €.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	266 786			266 786
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	266 786			266 786
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	266 786			266 786

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/08/2019	
Éléments achetés Éléments réévalués Éléments reçus en apport	266 785
Total	266 786

Un fonds de commerce est inscrit à l'actif du bilan pour 266.785 €. Il ne fait pas l'objet d'amortissement et sa durée d'utilisation n'est pas limitée. La société a procédé à un test de dépréciation et estime que le fonds de commerce ne doit pas faire l'objet de dépréciation.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 692 581 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	626 980	626 980	
Autres	44 322	44 322	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 279	21 279	
Total	692 581	692 581	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	1 008
CLIENTS FACTURES A ETABLIR GROUPE	64 822
Total	65 830

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 120 000,00 euros décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL INTERSUM 88300 NEUFCHATEAU	99,77	7 982,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/02/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	71 183
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	71 183
Affectations aux réserves	71 183
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	71 183

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2019
Capital	120 000				120 000
Réserve légale	12 000				12 000
Réserves générales	253 440	71 183	71 183		324 623
Résultat de l'exercice	71 183	-71 183	62 807	71 183	62 807
Total Capitaux Propres	456 623		133 990	71 183	519 430

Réserves

Etat des réserves affectées à la contrepartie des actions détenues par la société elle-même ou par une personne agissant pour son compte : 12 000 euros

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 641 706 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	170 458	170 458		
Dettes fiscales et sociales	300 323	300 323		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	103 818	103 818		
Produits constatés d'avance	67 106	67 106		
Total	641 706	641 706		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	100 000			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	6 236
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV.GRPE	164 222
CONGES A PAYER	18 592
PROVISION PARTICIPATION SALARIES	27 284
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	33 544
CHARGES SUR CONGES PAYES	7 067
CHARGES SUR PRIMES	14 211
FORMATION CONTINUE	6 858
CVAE - CFE	4 750
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	612
CHARGES A PAYER DIVERSES	3 206
Total	286 582

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	21 279		
Total	21 279		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATEES D AVANCE	67 106		
Total	67 106		

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

31/08/2019	
CA FRANCE	2 246 960
TOTAL	2 246 961

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791000 - TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	136	
791100 - REMBOURSEMENTS FORM.PROFESSIONNELLE	5 664	
Transfert de charges d'exploitation	5 800	
Total	5 800	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges	17	
Autres produits		13
TOTAL	17	13

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	98 318	29 381	68 937
+ Résultat exceptionnel	-4		-4
- Participations des salariés	27 284		27 284
Résultat comptable	92 188	29 381	62 807
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2014, la société SAS BATT AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAR INTERSUM, 661 Avenue Division Leclerc 88300 NEUFCHATEAU.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 14 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
Total	14	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : INTERSUM

Forme : SARL

SIREN : 444871883

Au capital de : 2 487 500 euros

Adresse du siège social :

661 AVENUE DIVISION LECLERC

88304 NEUFCHATEAU CEDEX

Périmètre intégration :

INTERSUM 444 871 883 00021

BATT & ASSOCIES 328 045 711 00061

AVICONSULT 403 078 652 00050

BATT AUDIT 414 570 622 00020

REVILEC AUDIT 484 943 626 00024

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

BATT AUDIT
Société par actions simplifiée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 25 Rue du Bois de la Champelle, 54500 VANDOEUVRE LES NANCY
414570622 RCS NANCY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 JANVIER 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019 s'élevant à 62 807,01 euros de la manière suivante :

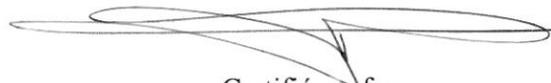
Bénéfice de l'exercice 62 807,01 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 387 430,02 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 JANVIER 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



Certifié conforme
Le Président
Pascal FRANCOIS

FIBA

SATFC

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Francis WASSMER
Denis BERTHOLD
Renaud PFLIEGER
Christophe SPRAUEL
Sébastien GUY
Christian BERTHOLD
Christian CHARPILLOZ
Olivier DEL ROSSO
Eric ESTREICH-BOUSSEF
Daniel KAISER
Céline LEININGER
Frédéric LINDENMANN
Olivier LOBSTEIN
Stéphane LOGEL
Sébastien MEYER
Muriel MULLER
Christophe NITSCHÉ
Franck-Olivier THEOBALD
Hervé WENTZINGER
Lucille YVARS

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2019

BATT AUDIT S.A.S.

58, boulevard d'Austrasie

54000 NANCY

* * *

présenté à l'assemblée générale ordinaire du 14 janvier 2020

FIBA-SATFC SAS

40 rue Jean Monnet - Melpark 5 - 68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 32 98 98 - Fax 03 89 32 98 99 - E MAIL : satfc.mulhouse@groupe-fiba.fr
RCS Mulhouse 945 851 269 00031

Société par Actions Simplifiée au capital de 273 600 € - NAF 6920 Z - N° TVA Intr. : FR 15 945851269 - Lieu de juridiction : Mulhouse
Société de Commissariat aux Comptes - Membre de la Cie Régionale de Colmar

BECM : IBAN : FR76 1189 9001 0000 0200 3444 586 - BIC : CMCIFR2A

Mulhouse, Saint-Louis, Colmar, Altkirch, Strasbourg, Haguenau, Molsheim, Sarre-Union, Saverne, Val de Moder, Wissembourg, Forbach, Creutzwald, Metz, Sarreguemines, Paris
www.groupe-fiba.fr



BATT AUDIT SAS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 août 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BATT AUDIT relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives notamment aux actifs immobilisés et circulants de l'entreprise.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu le processus mis en place par la direction notamment sur les points suivants :

- concernant le fonds commercial, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent sa valeur d'utilité ;
- concernant les en-cours, nous avons revu les modalités de valorisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

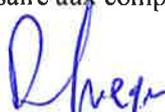
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mulhouse, le 6 janvier 2020

FIBA – SATFC
Commissaire aux comptes



Renaud PFLIEGER
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux comptes de Colmar

Bilan actif

BATT AUDIT

Etats de synthèse au 31/08/2019

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	266 786		266 786	266 786
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	266 786		266 786	266 786
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	87 166		87 166	79 990
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	626 980	67 354	559 626	295 645
Fournisseurs débiteurs				15 050
Personnel	66		66	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	27 952		27 952	20 856
Autres créances	16 304		16 304	20 060
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	181 956		181 956	229 428
Charges constatées d'avance	21 279		21 279	21 228
TOTAL ACTIF CIRCULANT	961 703	67 354	894 350	682 257
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 228 489	67 354	1 161 136	949 043

FIBA-SATEC

Bilan passif

BATT AUDIT

Etats de synthèse au 31/08/2019

	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	324 623	253 440
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	62 807	71 183
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	519 430	456 623
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	100 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	170 458	125 708
<i>Personnel</i>	79 420	85 901
<i>Organismes sociaux</i>	51 178	80 212
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	154 093	107 644
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	15 632	12 220
Dettes fiscales et sociales	300 323	285 978
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 818	3 255
Produits constatés d'avance	67 106	77 479
TOTAL DETTES	641 706	492 420
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 161 136	949 043

COMPTE DE RESULTAT

BATT AUDIT

Etats de synthèse au 31/08/2019

	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois	%	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
Production vendue	2 246 960,92	100,00	2 040 039,97	100,00	206 920,95	10,14
Production stockée	7 176,00	0,32	-2 371,00	-0,12	9 547,00	-402,66
Autres produits	16 679,10	0,74	7 062,33	0,35	9 616,77	136,17
Total	<u>2 270 816,02</u>	<u>101,06</u>	<u>2 044 731,30</u>	<u>100,23</u>	<u>226 084,72</u>	<u>11,06</u>
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	1 103 586,00	49,11	945 573,43	46,35	158 012,57	16,71
Total	<u>1 103 586,00</u>	<u>49,11</u>	<u>945 573,43</u>	<u>46,35</u>	<u>158 012,57</u>	<u>16,71</u>
MARGE SUR M/SES & MAT	<u>1 167 230,02</u>	<u>51,95</u>	<u>1 099 157,87</u>	<u>53,88</u>	<u>68 072,15</u>	<u>6,19</u>
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	33 541,54	1,49	-3 858,14	-0,19	37 399,68	-969,37
Salaires et Traitements	730 438,25	32,51	697 361,15	34,18	33 077,10	4,74
Charges sociales	283 689,46	12,63	281 956,87	13,82	1 732,59	0,61
Amortissements et provisions	3 500,00	0,16	3 652,20	0,18	-152,20	-4,17
Autres charges	5 900,00	0,26	1 700,00	0,08	4 200,00	247,06
Total	<u>1 057 069,25</u>	<u>47,04</u>	<u>980 812,08</u>	<u>48,08</u>	<u>76 257,17</u>	<u>7,77</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	<u>110 160,77</u>	<u>4,90</u>	<u>118 345,79</u>	<u>5,80</u>	<u>-8 185,02</u>	<u>-6,92</u>
Charges financières	211,33	0,01			211,33	
Résultat financier	<u>-211,33</u>	<u>-0,01</u>			<u>-211,33</u>	
RESULTAT COURANT	<u>109 949,44</u>	<u>4,89</u>	<u>118 345,79</u>	<u>5,80</u>	<u>-8 396,35</u>	<u>-7,09</u>
Produits exceptionnels	12,90		2,13		10,77	505,63
Charges exceptionnelles	17,33		4,09		13,24	323,72
Résultat exceptionnel	<u>-4,43</u>		<u>-1,96</u>		<u>-2,47</u>	<u>126,02</u>
Participation des salariés	27 284,00	1,21	27 406,00	1,34	-122,00	-0,45
Impôts sur les bénéfices	19 854,00	0,88	19 755,00	0,97	99,00	0,50
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>62 807,01</u>	<u>2,80</u>	<u>71 182,83</u>	<u>3,49</u>	<u>-8 375,82</u>	<u>-11,77</u>

FIBA - SATEFC

SAS BATT AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 1 161 136 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 62 807 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.
- Stocks : les travaux en cours représentent la partie des honoraires correspondant aux travaux exécutés, non encore facturés
- L'entreprise applique conformément au CRC n° 2002-10 et CRC n° 2004-06 les règlements comptables relatifs à :
 - Aux immobilisations
 - Aux amortissements
- Les produits constatés d'avance, représentant les honoraires facturés, correspondent à des travaux non exécutés.

OPTION IRRECOUVRABLE POUR LA COMPTABILISATION EN CHARGES DES FRAIS D'ACQUISITION DES TITRES IMMOBILISES :

Selon les nouvelles dispositions de l'article 38 quinquies de l'annexe III au CGI, la société a opté pour la comptabilisation en charges des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais liés à l'acquisition des titres immobilisés.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 11 631 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

FIBA - SATFC

Autres éléments significatifs

ENGAGEMENT PRIS EN MATIER DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

La Société a conclu un contrat d'indemnités de fin de carrière auprès du GAN. Les versements initiaux ont été réalisés d'après les simulations d'indemnités de fin de carrière effectués par l'actuaire. Lorsque le fonds est constitué, des versements complémentaires sont éventuellement effectués chaque année en fonction de la mise à jour des indemnités probables. Ce contrat fonctionne comme une assurance. Lors de chaque départ en retraite, l'indemnité est versée et remboursée par l'actuaire.

Le montant des engagements de la société est entièrement couvert par ce contrat. Au 01/01/2019, le montant du relevé d'indemnités de fin de carrière GAN s'élève à 12 758.93 €.

FIBA - SATFC

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	266 786			266 786
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	266 786			266 786
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	266 786			266 786

FIBA - SATFC

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/08/2019

Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	266 785

Total	266 786
--------------	----------------

Un fonds de commerce est inscrit à l'actif du bilan pour 266.785 €. Il ne fait pas l'objet d'amortissement et sa durée d'utilisation n'est pas limitée. La société a procédé à un test de dépréciation et estime que le fonds de commerce ne doit pas faire l'objet de dépréciation.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 692 581 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	626 980	626 980	
Autres	44 322	44 322	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 279	21 279	
Total	692 581	692 581	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

FIBA - SATFC

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	1 008
CLIENTS FACTURES A ETABLIR GROUPE	64 822
Total	65 830

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 120 000,00 euros décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL INTERSUM 88300 NEUFCHATEAU	99,77	7 982,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

FIBA - SATFC

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/02/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	71 183
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	71 183
Affectations aux réserves	71 183
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	71 183

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2019
Capital	120 000				120 000
Réserve légale	12 000				12 000
Réserves générales	253 440	71 183	71 183		324 623
Résultat de l'exercice	71 183	-71 183	62 807	71 183	62 807
Total Capitaux Propres	456 623		133 990	71 183	519 430

Réserves

Etat des réserves affectées à la contrepartie des actions détenues par la société elle-même ou par une personne agissant pour son compte : 12 000 euros

FIBA - SATFC

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 641 706 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	170 458	170 458		
Dettes fiscales et sociales	300 323	300 323		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	103 818	103 818		
Produits constatés d'avance	67 106	67 106		
Total	641 706	641 706		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 100 000

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	6 236
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV.GRPE	164 222
CONGES A PAYER	18 592
PROVISION PARTICIPATION SALARIES	27 284
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	33 544
CHARGES SUR CONGES PAYES	7 067
CHARGES SUR PRIMES	14 211
FORMATION CONTINUE	6 858
CVAE - CFE	4 750
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	612
CHARGES A PAYER DIVERSES	3 206
Total	286 582

FIBA - SATFC

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	21 279		
Total	21 279		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	67 106		
Total	67 106		

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

		31/08/2019
CA FRANCE		2 246 960
TOTAL		2 246 961

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791000 - TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	136	
791100 - REMBOURSEMENTS FORM.PROFESSIONNELLE	5 664	
Transfert de charges d'exploitation	5 800	
Total	5 800	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges	17	
Autres produits		13
TOTAL	17	13

FIBA-SATEFC

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	98 318	29 381	68 937
+ Résultat exceptionnel	-4		-4
- Participations des salariés	27 284		27 284
Résultat comptable	92 188	29 381	62 807

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2014, la société SAS BATT AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAR INTERSUM, 661 Avenue Division Leclerc 88300 NEUFCHATEAU.

FIBA - SATFC

Effectif

Effectif moyen du personnel : 14 personnes.

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition
Cadres		5
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		9
Ouvriers		
Total		14

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : INTERSUM

Forme : SARL

SIREN : 444871883

Au capital de : 2 487 500 euros

Adresse du siège social :
661 AVENUE DIVISION LECLERC
88304 NEUFCHATEAU CEDEX

Périmètre intégration :

INTERSUM	444 871 883 00021
BATT & ASSOCIES	328 045 711 00061
AVICONSULT	403 078 652 00050
BATT AUDIT	414 570 622 00020
REVILEC AUDIT	484 943 626 00024

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

FIBA - SATFC